

## **LE 31 OCTOBRE : FERMETURE DES BÂTIMENTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

### **GRANDE ARCHE DE LA DÉFENSE, TOUR SÉQUIA, BÂTIMENTS DE LA DGAC**

Le MTE a voulu mettre en œuvre le plan de sobriété énergétique – conférence de presse le 6 octobre – et a voulu faire une expérimentation sur les économies d'énergie en cas de fermeture des sites de l'administration centrale (calcul de l'inertie technique des bâtiments Arche et Tour Séquoia, gains obtenus en ne chauffant pas le lundi 31 octobre).

Jusque-là pas de souci, mais la mise en œuvre a été faite en imposant aux agents de prendre un jour de congé (quitte à prendre sur 2023 pour ceux qui avaient tout prévu jusqu'à la fin de l'année), en prévenant 15 jours à l'avance et en interdisant le télétravail alors même que cette forme de travail est prévue dans le plan de sobriété énergétique.

Deux passages en Comité Technique (CT) d'administration centrale avec opposition unanime des organisations syndicales, la CFDT proposant le télétravail généralisé conformément au plan de sobriété énergétique à l'origine de cette démarche.

Volonté d'être exemplaire ? En tout cas le ministre a maintenu ce dispositif de congé obligatoire malgré les demandes argumentées des organisations syndicales. C'est peut-être anecdotique, mais ça a heurté un grand nombre d'agents, certains nous demandant à quoi nous servions, nous représentants du personnel, et ce à la veille des élections ... (ou comment décrédibiliser l'action syndicale la veille d'élections importantes)

Au surplus, l'administration, arguant de sa volonté de respecter le dialogue social, a attendu le lendemain du 2<sup>ème</sup> CT AC (vous pensez, les OS se sont opposées, on est obligé d'attendre encore pour annoncer la fermeture aux agents, c'est bien de la faute aux OS si on ne vous prévient qu'au dernier moment !) pour annoncer officiellement aux agents la fermeture des sites. Pendant 15 jours les encadrants intermédiaires se sont retrouvés en situation de ne pouvoir apporter de réponse aux agents, pris en tenaille entre les questionnements légitimes de ces derniers et l'encadrement supérieur ne donnant aucune consigne si ce n'est une rumeur de fermeture.

Quelle désinvolture de refuser un jour de télétravail à des agents qui ont joué le jeu du télétravail en conditions dégradées, comme tous les agents du ministère, du jour au lendemain au mois de mars 2020 premier confinement, et pas que pour un jour ! Des agents à qui on avait pourtant expliqué antérieurement que leurs missions n'étaient pas télétravaillables et à qui on ne pouvait donc prétendument pas proposer de télétravailler ... Et là on leur refuse 1 jour de télétravail pourtant prévu au plan de sobriété énergétique ... Incompréhensible. Démotivant.

Rappel: en administration centrale, pas de fermeture programmée l'année précédente, car l'administration centrale toujours à disposition des services déconcentrés ... sauf ce jour-là apparemment !

*Laurent Berger dans son intervention du 24-11 a évoqué cette décision de l'administration ([voir extrait vidéo](#))*